

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30**

N° 3 - 106 / 2013 : SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE AÉRODROME - ACQUISITION DE BORNES D'ALIMENTATION

**L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Noël RAMON,

**Membres suppléants présents non votants :** Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Ellane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 36**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 33**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013****N° 3 - 106 / 2013 : SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE AÉRODROME - ACQUISITION DE BORNES D'ALIMENTATION**

Pilote : Développement Économique, Enseignement Supérieur et Recherche  
Autres services concernés : Direction Générale des Services / Finances et Budget

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur**

Les terrains et installations de l'ensemble formant « l'aérodrome - autodrome » sont situés sur la commune du Séquestre et sont la propriété de la Ville d'Albi, qui possède également les immeubles, infrastructures et superstructures existants. La ville d'Albi a confié la gestion de cet ensemble immobilier au « Syndicat Mixte de l'aérodrome Albi-Le Séquestre », dont les statuts ont été approuvés par un arrêté ministériel du 27 novembre 1980. L'ensemble immobilier confié au syndicat mixte héberge trois activités : l'activité aérienne liée à l'aérodrome, l'activité automobile autour du circuit et, depuis 2009, une activité de développement et d'essais portée par la SAEM Eever'hy'pôle dans le domaine de l'électromobilité.

La SAEM Eever'hy'pôle a présenté un programme d'investissements de 140k€, comprenant l'acquisition et l'installation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques à batteries et d'une station de remplissage hydrogène, à même de :

- permettre le développement d'un pôle d'expérimentation et d'essais autour des systèmes embarqués énergétiques innovants pour l'industrie automobile (véhicules électriques à batteries et à pile à combustible) ;
- contribuer au développement des activités de la SAEM par la mise à disposition d'infrastructures en phase avec ses axes de développement prioritaires ;
- plus généralement, favoriser la reconversion du Circuit d'Albi autour d'activités pérennes, permanentes et à valeur ajoutée économique.

Le syndicat mixte, maître d'ouvrage de l'opération, a validé, par délibération du 27 mars 2013, l'acquisition des bornes de recharge et le budget prévisionnel qui s'établit à 140k€. Par un courrier de son président en date du 1er février 2012, la Région a affirmé vouloir contribuer à hauteur de 30% de l'investissement. Le Conseil général du Tarn devrait également contribuer à même hauteur que la Région. Les autres actionnaires publics de la SAEM Eever'hy'pôle, à savoir l'agglomération de l'Albigeois et la CCI du Tarn, sont sollicités en vue de financer les 20% restants, à parts égales soit 14 000 euros pour chacune des deux structures. La CCI du Tarn, lors du conseil d'administration de la SAEM Eever'hy'pôle, a fait savoir qu'elle assurerait cette part d'investissement.

Le projet a été transmis à la Région et au Conseil général du Tarn le 4 avril 2013 en vue de son inscription dans la convention territoriale de l'Albigeois.

Considérant que cette acquisition doit permettre de donner au circuit d'Albi et à la SAEM Eever'hy'pôle un avantage concurrentiel et pour les raisons exposées ci-dessus, je vous propose :

De valider l'octroi d'une subvention de 14 000€ au Syndicat Mixte de l'aérodrome Albi-Le Séquestre, correspondant à 10% de l'investissement relatif à l'acquisition des bornes de recharge électriques et à hydrogène;

D'accepter que cette opération portée par le syndicat mixte de l'aérodrome Albi-Le Séquestre soit inscrite dans les opérations proposées à la programmation 2013 de la convention territoriale de l'Albigeois.

**Le Conseil de Communauté d'agglomération de l'Albigeois**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Syndicat Mixte de l'aérodrome Albi-Le Séquestre en date du 27 mars 2013,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 23 avril 2013,

CONSIDERANT l'intérêt pour le territoire de se doter d'atouts différenciateurs à même de contribuer au développement du circuit d'Albi et de consolider l'activité de la SAEM Ever'hy'pôle, dont l'agglomération est l'actionnaire principal,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE** que cet investissement porté par le syndicat mixte de l'aérodrome Albi-Le Séquestre soit inscrit dans les opérations proposées à la programmation 2013 de la convention territoriale de l'Albigeois.

**APPROUBE** l'octroi d'une subvention de 14 000 € (quatorze mille euros) au Syndicat Mixte de l'aérodrome Albi-Le Séquestre, correspondant à 10% de l'investissement relatif à l'acquisition des bornes de recharge.

**DIT** que les crédits afférents feront l'objet d'une décision modificative au BP 2013.

**AUTORISE** monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou le vice-président à l'économie, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait conforme,  
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président

Philippe BONNECARRÈRE  


PUBLIE LE  
10 JUL. 2013

REÇU LE  
05 JUL. 2013  
PRÉFECTURE DU TARN